



BIGICO et **L'ANNEXE-A** sont heureux de s'associer pour offrir une résidence avec une édition spéciale de *l'Incubateur à Rouyn-Noranda*. Afin d'encourager la recherche au sein du mouvement de la gigue contemporaine, la BIGICO encourage la recherche fondamentale. Un espace de liberté voué à la création. Au défrichage de nouveaux territoires chorégraphiques pour la gigue. Sans la pression de l'achèvement.



L'Annexe-A

L'Annexe-A est un lieu d'accueil avec un studio en milieu rural, au bord de la baie Caron, à Rouyn-Noranda. Le lieu accueille les artistes qui souhaitent créer ou explorer un projet dans des conditions d'incubation.

L'Annexe-A a été fondé en janvier 2018 par la chorégraphe Aurée Juteau dans un désir de décentraliser la pratique de la danse contemporaine et de la performance interdisciplinaire des grands centres urbains.

Résidence partagée

Un garage a été transformé en studio de danse / atelier d'artiste. Le studio est d'une grandeur de 800 pieds carré, idéal pour travailler seul ou en petit groupe. Avec système de son et projecteur vidéo.

Le lieu peut aussi héberger les artistes, idéalement jusqu'à 3 artistes à la fois. Ceux-ci habitent alors avec les propriétaires du lieu de L'Annexe-A, Aurée Juteau et Mathieu Noury.



Modalités de l'appel

Qui peut faire la demande? Un.e artiste en gigue contemporaine ou en gigue traditionnelle avec une approche contemporaine.

Quelle est la composition du jury? Un comité constitué de trois personnes de BIGICO et L'Annexe-A évaluera les projets.

Temps de résidence : Juillet ou août 2021

Formulaire en ligne à remplir au www.bigico.ca :

- Renseignements factuels sur l'artiste
- Lettre de motivation à vivre cette expérience à Rouyn-Noranda
- Description du projet
- Curriculum vitae

Quels sont les critères de sélection ?

- Réflexion artistique
- Intérêt de la recherche fondamentale
- Motivation à vivre une expérience unique

Modalités de la résidence

L'artiste est accueilli.e à l'Annexe-A dans le cadre d'une résidence d'une semaine soutenu.e par un cachet de création de 1000\$.

L'arrivée de l'artiste est le samedi pour repartir le dimanche suivant. L'artiste sera hébergé.e à la résidence des propriétaires, recevra un *per diem* pour ses frais de séjour et un montant équivalent aux frais de transport en voiture ou par bus pour l'aller-retour Montréal-Rouyn-Noranda. La cuisine et la salle de bains sont communes. Au terme de cette résidence, l'artiste partagera sa démarche avec la population locale, soit par une présentation informelle ou un atelier.

Internet est disponible dans la maison des propriétaires. Cependant, il faut noter qu'il n'y a pas de réseau cellulaire sur place. Il faut faire 5 minutes de voiture pour capter le réseau.

